

PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ANDOLSHEIM

séance du 11 juin 2018

Sous la présidence de M. Christian REBERT, maire, la séance est ouverte à 20 heures.

Présents :

M. Christian REBERT, maire

M. Raymond HUSSER

Mme Pascale HERRGOTT

M. Francis BONZON

Mme Mariane BERLOCHER

Mme Caroline ROLL

M. Marc JEANVOINE

Mme Sylvie CAILLEBOTTE

M. Frédéric PANKUTZ

M. Stéphane FRANCK

Mme Sylvie ROSINA

M. Jean-Philippe STARCK

M. Michel SCHWARTZ

Mme Corinne LUDWIG

Mme Liliane HUSSER

M. Jacques SCHWARTZ

M. David HERRSCHER

Absents excusés : Mmes Marie RANZA, Elisabeth BRAESCH

Ont donné procuration :

Secrétaire de séance : Mme Corinne LUDWIG, conseillère municipale, assistée par Mme Katia PIEKARSKI, secrétaire générale

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la dernière réunion et signature du registre des délibérations
2. Acceptation de don
3. Révision des tarifs de location
4. Rapports des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux
5. Divers

Point 1 - Approbation du compte - rendu de la dernière réunion et signature du registre des délibérations

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance du 14 mai 2018.

Point 2 – Acceptation de don (D-2018-06-01)

Monsieur le maire expose que l'amicale des donneurs de sang d'Andolsheim a décidé d'octroyer un don d'un montant de 1.000 € à la commune, à titre de participation à la réalisation de l'aire de jeux du plateau sportif.

Mme Pascale HERRGOTT, présidente de l'amicale des donneurs de sang, ne prend part ni à la délibération ni au vote.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité moins une abstention (Mme Pascale HERRGOTT)

ACCEPTE

- Le don de 1 000 € alloué par l'Amicale des donneurs de sang

AUTORISE

- Monsieur le maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Point 3 – Révision des tarifs de location (D-2018-06-02)

VU la proposition de la commission des finances du 4 juin 2018,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

- De réviser les tarifs comme suit :

MAISON DES ASSOCIATIONS (ou autres salles communales) :

Montant par jour d'occupation (18h00 – 8h00) : 100 € / Caution : 500 €.

SALLE DES FÊTES (18h00 – 8h00 ou vendredi 18h00 à lundi 8h00) :

	RÉSIDENTS	NON RÉSIDENTS
Caution	1.000 €	1.000 €
Location de la salle	350 €	600 €
Chauffage (période du 01/10 au 31/03)	100 €	100 €
Cuisine	150 €	150 €
Vaisselle cassée, sale ou manquante	5 € par pièce	

LOCATION TERRAIN COMMUNAL HORS FERMAGE : 50 € par an

STATIONNEMENT SUR LE DOMAINE PUBLIC :

Stationnement régulier (hebdomadaire ou mensuel) : 5 € par passage

Stationnement ponctuel : 20 € par jour

CONCESSIONS AU CIMETIÈRE :

CONCESSIONS	15 ANS	30 ANS
- Simples	120 €	240 €
- Doubles	240 €	480 €
- Columbarium	500 €	900 €
- Cave urne cinéraire	700 €	1.200 €

Point 4 - Rapports des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux

Commission de l'urbanisme :

Elle s'est réunie les 22 et 28 mai ainsi que le 11 juin et a examiné 4 certificats d'urbanisme, 12 déclarations préalables et 4 permis de construire.

Commission travaux et bâtiments :

Monsieur Jean-Philippe STARCK récapitule les derniers travaux :

- Réalisation, par le bureau d'études Venathec, d'un diagnostic acoustique environnemental ;
- Remplacement, par Vialis, de deux lanternes sur des mâts d'éclairage public à la suite de sinistre ;
- Dans le lotissement « les Grands Prés », le traitement des trottoirs n'a pas donné satisfaction, ce qui va différer encore la mise en enrobés ;
- Remplacement, par le SIEPI, d'un poteau d'incendie endommagé rue de l'III ;
- Installation du nouveau serveur de la mairie, par ESIG.

Commission communication :

- L'affichette pour la séance de cinéma de plein air du mois d'août a été validée : il est prêt à être diffusé.
- La commune va s'abonner à Infos Commune, une application mobile destinée à diffuser des informations municipales ainsi que des messages d'alerte.

Commission vie scolaire et périscolaire :

L'association Loisirs et Liberté a fêté son 20+1ème anniversaire le 9 juin.

Commission jeunesse et sports :

Lors de la dernière séance de la commission des jeunes, les membres ont interrogé le maire sur ses activités professionnelles et sur ses fonctions d' élu communal.

Commission environnement et développement durable :

Dans la lignée des éditions précédentes, 135 personnes ont participé à la dernière journée citoyenne. Des suggestions de travaux sont attendues pour la prochaine édition.

Commission embellissement et cadre de vie :

Le jury du concours des maisons fleuries passera dans la commune le vendredi 27 juillet 2018.

Commission mémoire et patrimoine :

Monsieur Michel SCHWARTZ se réjouit du partenariat engagé avec l'école élémentaire en vue de la commémoration de la fin de la première guerre mondiale.

Commission sécurité civile :

Un exercice aura lieu les 12 et 13 juin prochains sur les communes de Balgau, Blodelsheim, Fessenheim et Nambenheim ; il s'agit de tester les mesures prévues dans le plan particulier d'intervention élaboré par le préfet pour faire face à un accident à la centrale nucléaire de Fessenheim. Selon les conditions météorologiques, Andolsheim, qui fait désormais partie du périmètre, pourrait être impactée.

Commission consultative des sapeurs-pompiers :

M. Bruno LUDWIG est officiellement le nouveau chef de corps du centre de première intervention d'Andolsheim depuis le 1^{er} juin. L'arrêté préfectoral de nomination a été pris ; il est attendu sous peu.

Commission de révision des listes électorales :

La réforme de l'inscription sur les listes électorales, avec la mise en place d'un répertoire électoral unique, entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2019. Le maire sera désormais responsable de la révision des listes électorales. Des

commissions de contrôle remplaceront les actuelles commissions administratives à partir du 11 janvier 2019. Les commissions actuelles seront maintenues entre le 1^{er} septembre 2018 et le 9 janvier 2019 pour procéder à la dernière révision des listes. Les listes seront ensuite mises à jour quotidiennement. Mme Liliane HUSSER est volontaire pour faire partie de la commission de contrôle lorsqu'elle sera constituée.

Syndicat pôle Ried brun – collège de Fortschwihr :

Lors de la dernière réunion du comité syndical, le 23 mai 2018, il a une nouvelle fois, été demandé au représentant de la commune d'Andolsheim de quitter la salle de réunion. Monsieur le maire informe le conseil qu'il a interpellé par écrit la présidente pour lui demander sur quel fondement juridique elle se basait pour exclure ainsi la presse et le délégué d'Andolsheim.

Point 5 – Divers

Colmar Agglomération organisera sa réunion de lancement des animations été le 29 juin prochain à Andolsheim.

Le maire félicite l'association Acti'Zoom et plus particulièrement madame Corinne LUDWIG, dont c'est la dernière participation, pour le spectacle de danse qui a eu lieu le 2 juin dernier.

Le diagnostic acoustique réalisé au niveau de l'aire de jeu du plateau sportif ne montre aucun dépassement des critères d'émergence globale et spectrale quelle que soit la période de la journée. Bien que l'accès à l'aire de jeux soit interdit de 22h à 7h, il a été constaté des activités pouvant nuire à la tranquillité du voisinage. Il s'agit essentiellement de bruits de comportement qui sont moins perceptibles en période diurne qu'en période nocturne du fait d'un trafic routier plus important sur la RD415. En conséquence, il est prévu de fermer l'accès au parking durant la période estivale et d'installer des dispositifs dissuasifs. Le maire réglementera également le bruit.

Une plainte a été déposée pour dégradations commises à l'aire de jeux à deux reprises. Une enquête sera diligentée par la gendarmerie.

Monsieur le maire rend compte des réunions de municipalité :

- Le plafond des toilettes dames de la salle des fêtes est en cours de réparation ;
- M. CAZE a été le premier andolsheimois à faire don d'ouvrages pour la Bibliobox située place des Fêtes ;
- M. KRAUSER est le nouveau responsable de l'unité territoriale Colmar-Rouffach de l'Office National des Forêts ; il sera l'interlocuteur de proximité de la commune pour toutes les questions forestières ;
- Le père Sylvain quittera la paroisse après 5 années d'activités ;
- Deux habitants souhaiteraient l'installation d'un ralentisseur à l'entrée de la rue de Colmar, craignant un manque de visibilité suite à l'installation de treillis destinés à être ornés des plantes grimpantes ;

Monsieur Michel SCHWARTZ intervient pour faire part de sa déception concernant l'aménagement du giratoire RD45/RD415. Il regrette que le département du Haut-Rhin n'ait privilégié que le côté pratique et pas esthétique.

Monsieur David HERRSCHER souhaite que, dans le cadre du projet de plantation d'une haie sur la parcelle cadastrée section 45 n°4 (lieu dit Unterhalb den Kosackenacke), une convention soit établie pour déterminer à qui reviendra la charge de son entretien.

La séance est levée à 21h58



Le maire,

Christian REBERT